

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D_2024_12_68

Séance du 5 décembre 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mil vingt-quatre le cinq décembre à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la Présidence d'Emmanuel GINET, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 29 novembre 2024.

ETAIENT PRESENTS : Marie-France AUBOIRON, Camille BEAUDET, Marie-Claire CARTONNET, Christian CONAND, Ugo DAUVERGNE, Emmanuel GINET, Bruno HOURY, Jean-Michel LAURENT, Jean-Pierre MERCIER, Marie-José TRAINA, Céline THEVENOUX, Isabelle VAUDRAY, Viviane VAUDRAY.

Absent excusé : Mikaël BABOLAT, Guillaume DUCOLOMB

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Marie-José TRAINA

**OBJET DE LA DELIBERATION
DESIGNATION DES GARANTS DE LA BONNE EXPLOITATION
DES BOIS VENDUS EN BLOC ET SUR PIED**

Vu la démission de M. Laurent BORDEL conseiller municipal élu en mars 2020, et suite au résultat de l'élection complémentaire municipale du 24 novembre 2024 il y a lieu de procéder à son remplacement en désignant un garant de la bonne exploitation des bois vendus en bloc et sur pied.

Membres déjà en place :

Christian CONAND

Jean-Michel LAURENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Désigne en complément de cette délégation

Ugo DAUVERGNE

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jour, mois et an susdits.

JE CERTIFIE QUE LE PRÉSENT ACTE A ETE PUBLIE OU NOTIFIE SELON LES REGLEMENTS EN VIGUEUR.

Le Maire,

Emmanuel GINET

